



Doc. 15868
22 janvier 2024

Mondialisation en temps de crise et de guerre: le rôle de l'OCDE depuis l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

Amendement¹ n° 4

déposé par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 12, insérer le paragraphe suivant:

«Dans ce contexte, l'Assemblée élargie souligne la nécessité pour les États et les entreprises de renouveler leur engagement en faveur de la réalisation des ODD. Elle se félicite de l'édition 2023 des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises, en particulier en ce qui concerne le renforcement de la responsabilité environnementale et sociale et la diligence raisonnable dans la collecte et l'utilisation des données à caractère personnel. L'Assemblée élargie félicite l'OCDE pour son travail dans ce domaine et l'encourage à coopérer davantage avec les acteurs concernés afin de renforcer le respect par les entreprises des normes nationales et internationales appropriées.»

1. 2024 - Première partie de session

